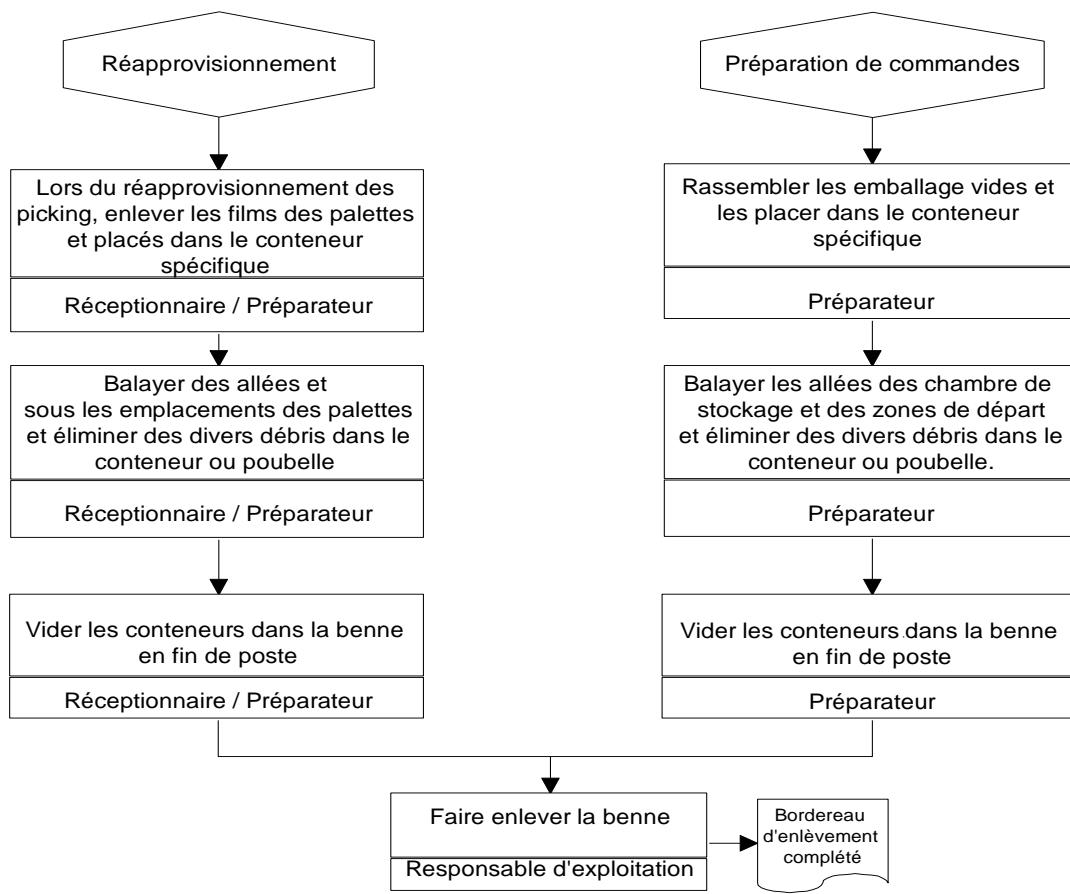


Cette instruction traite du suivi et du traitement des déchets **non alimentaires** :

- ☞ Cartons, emballages plastiques vides, feuillards, autres films plastiques, morceaux de palette de petites tailles, feuilles papiers

lors d'un réapprovisionnement des pickings :

ou lors des préparations commandes :



Les conteneurs doivent être vidés quotidiennement dans des bennes placées à l'extérieur :

- Benne compacteur sous traitée avec société spécialisée
- Benne ouverte avec un système (film ou plaque) pour éviter les divers déchets de s'envoler.

Aucun produit alimentaire, quelle que soit la nature, ne doit être jeté dans ces bennes.